



2006

Rapport Annuel

Entreprises de programmation télévisuelle et radiophonique (incluant les réseaux)

Pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31
août 2006

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3
exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30
novembre 2006 au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi
sur la statistique, Lois révisées du Canada,
1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est
obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les
accords régissant le partage des renseigne-
ments de ce rapport annuel entre Statistique
Canada et les autres organismes publics
fédéraux et provinciaux en vertu des articles
11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please
check



Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

STC

DOSSIER DU CRTC

ATTN:

No. du
système

Indicatif
d'appel

Endroit

Prov. CRTC ID

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

SECTION 1 (pages 2 & 3)

RENSEIGNEMENT SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Chef d'unité, Section de la télédistribution, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone: (613) 951-0390, télécopieur: (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser à Lise Parent, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Gatineau, téléphone (819)997-4384, télécopieur (819)953-5107.

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. [] Mme. [] Mlle. []

_____ (Nom) _____ (Titre)

Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)

Rue et no. _____
Ville et province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner

Nom _____
Rue et no. _____
Ville et province _____
Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2005 au 31 août 2006, veuillez l'indiquer:

Du _____ Au _____

6. Si une des entreprises rapportée dans le rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2006, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur:

Date de la transaction _____

7. Forme juridique de l'entreprise

- Propriété unique en nom collectif Société dont les actions se transigent Coopérative
 Société dont les actions ne se transigent pas sur le sur le marché boursier Unité militaire
marché boursier Organisme sans but lucratif
 Autres (préciser) _____

8. **ATTESTATION DE LA DIRECTION**

Je, _____, suis autorisé(e)
(Nom) (Fonction)

à attester au nom de _____
(Nom du titulaire de licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

No du dossier du CRTC

_____ (Réservé au bureau)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX

(Voir le GUIDE EXPLICATIF)

				0	1
--	--	--	--	---	---

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

				0	2
--	--	--	--	---	---

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES

pour l'année se terminant le 31 août 2006

					1			1	
		Service de nouvelle			Total				
		\$ (omettre les cents)							
		01			31				
1. Dépenses de programmation et de production									
1. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 42)									
2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personnel									
3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles)									
4. Redevances (sauf redevances musicales)									
5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)									
6. Droits voisins (paiement à SCGDV)									
7. Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)									
8. Enregistrements et transcriptions musicales									
9. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc.									
10. Autres frais de production et de programmation									
11. Paiements au réseau pour des émissions									
12. Autres frais de réseau									
13. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 08)		Total, Services de nouvelles compris dans cellule 46			16			46	
Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnés:									
a) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1)									
b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans 1.2)									
c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous)									
					1		2		
2. Frais de services techniques									
1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autre frais de services									
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite									
3. Rémunération (doit correspondre avec page 4, cellule 43)									
4. TOTAL (reporter à la page 4, cellule 09)									
3. Frais de vente de promotion									
1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute									
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)									
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)		13							
4. Autres frais de ventes et de promotion									
5. Rémunération (doit correspondre avec page 4, cellule 44)									
6. TOTAL (reporter à la page 4, cellule 10)									

Indicatif du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

No de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES - suite

pour l'année se terminant le 31 août 2006

	1 2
--	-------

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, bélinographe, services informatiques et frais d'administration du bureau	34
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, taxes foncières, etc.)	20
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires	37
4. Services professionnels	22
5. Créances douteuses	23
6. Droit de licence du CRTC	24
7. Services de gestion (par des tiers)	26
8. Autres frais d'administration et frais généraux	27
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 4, cellule 45)	28
10. TOTAL (reporter à la page 4, cellule 11)	29
5. Frais totaux (page 6, cellules 46, 07 et 16, et page 7, cellule 29 ci haut, reporter à la page 4, cellule 12)	30

SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION DE TÉLÉVISION (Pages 4 à 7)

Sommaire de données financières

(Un exemplaire de ce formulaire doit être rempli pour chaque station titulaire d'une licence)

pour l'année se terminant le 31 août 2006

				2		0
--	--	--	--	---	--	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à _____

Adresse de la station: _____

		\$ (omettre les cents)
1. Recettes:		
1. Ventes locales de temps d'antenne (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire 52	01
2. Ventes nationales de temps d'antenne: (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire 53	02
	Ventes nationales 54	02
	+ Ventes régionales 55	=
3. Paiements du réseau à la station		03
4. Infopublicités	Ventes locales de temps d'antenne 56	27
	+ Ventes nationales de temps d'antenne 57	=
5. Ventes de droits de diffusions d'émissions:	Canadiens 58	04
	+ non-Canadiens 59	=
6. Ventes de services de production		05
7. Autres recettes - spécifier _____		06
8. Total		07
2. Dépenses:		
1. Programmation et production (provient de la page 6, cellule 06)		08
2. Services techniques (provient de la page 6, cellule 07)		09
3. Ventes et promotion (provient de la page 6, cellule 16)		10
4. Administration et frais généraux (provient de la page 7, cell 29)		11
5. Total (provient de la page 7, cellule 30)		12
3. 1. Revenu d'exploitation (perte)		13
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)		14
3. Intérêts versés		16
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres recettes liées à la radiodiffusion (y compris les revenus de location)		17
5. Moins: Amortissement de l'achalandage et des frais d'établissement		19
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.		21
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu		22
8. Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)		23
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu		24
4. Total Rémunération		
	Émissions et production (1)	Services techniques (2)
	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)
	Total (5)	
1. Rémunérations (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43
	44	45
	(\$ omettre les cents)	
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48
	49	50
		51
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)		40

Identification CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

FRAIS D'EXPLOITATION DIRECT - TÉLÉVISION - Pour l'année se terminant le 31 août 2006

1. Dépenses de programmation et de production	Information		Sports	Musique et divertissement				Autres	28 Total (cat. 1 à 15)
	24 Nouvelles (cat. 1)	24 Autres Informations (cat. 2 à 5)	25 (cat. 6)	26 Dramatique (cat. 7)	26 Musique variété (cat. 8 & 9)	27 Jeux-télévisés (cat. 10)	27 Intérêt général (cat. 11)	29 (cat. 12 à 15)	
A. Émission diffusées: (note 1)	\$ (omettre les cents)								
1. Émission canadiennes	01	17	01	01	17	01	17	01	01
1. Production station locale (incluant les coproductions)									
2. Émissions réalisées par une maison de production affiliée	02	18	02	02	18	02	18	02	02
3. Émissions acquises d'autres stations	03	19	03	03	19	03	19	03	03
4. Production de réseau	04	20	04	04	20	04	20	04	04
5. Émissions acquises de producteurs canadiens indépendants	05	21	05	05	21	05	21	05	05
6. Accréditation spéciale	06	22	06	06	22	06	22	06	06
7. Autres émissions canadiennes provenant d'une autre source (voir note 2)	07	23	07	07	23	07	23	07	07
8. Total des dépenses pour les émissions canadiennes (lignes A1.1 à A1.7)	08	24	08	08	24	08	24	08	08
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions canadiennes pour:	09	25	09	09	25	09	25	09	09
a) Sous-titrage codé pour malentendants									
b) Doublage	10	26	10	10	26	10	26	10	10
c) Élaboration d'émissions	11	27	11	11	27	11	27	11	11
d) Émissions pour enfants	12	28	12	12	28	12	28	12	12
e) Avantages tangibles liés au transfert de propriété	13	29	13	13	29	13	29	13	13
f) Audiovision	49	50	25	49	50	49	50	49	25
2. Total des dépenses pour les émissions non-canadiennes	14	30	14	14	30	14	30	14	14
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions non-canadiennes pour le doublage	15	31	15	15	31	15	31	15	15
3. Total - Diffusion d'émissions (ligne A.1.8 + ligne A.2)	16	32	16	16	32	16	32	16	16
B. Autres dépenses de programmation	33	41	17	33	41	33	41	33	17
1. Réduction de la valeur du stock d'émissions canadiennes (note 1)									
2. Réduction de la valeur du stock d'émissions non-canadiennes	34	42	18	34	42	34	42	34	18
3. Dépenses d'élaboration et de rédaction de scénarios d'émissions canadiennes non diffusées	35	43	19	35	43	35	43	35	19
4. Pertes liées aux investissements en capital/au capital de prêts se rapportant à des productions canadiennes indépendantes	36	44	20	36	44	36	44	36	20
5. Autres (note 2)	37	45	21	37	45	37	45	37	21
6. Total - Autres dépenses de programmation	38	46	22	38	46	38	46	38	22
Sommes incluses au total des autres dépenses de programmation (ligne B.6) pour les avantages tangibles liés au transfert de propriété	39	47	23	39	47	39	47	39	23
7. Crédit du FTCPEC, dépenses éligibles de programmation canadienne non incluses ci-haut	40	48	24	40	48	40	48	40	24

Notes: 1) Veuillez démontrer, sur cette page, la dépense d'amortissement des actifs capitalisés (ex: longs métrages)
 2) si plus de 10 pour cent du total (ligne A1.7), veuillez fournir des détails en annexe. Si les redevances musicales sont incluses, veuillez indiquer le montant

Identification - CRTC

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

pour l'année se terminant le 31 août 2006

					2	1
--	--	--	--	--	---	---

C. Dépenses de production:

	\$ (omettre les cents)
1. Coût de la vente/souscription d'émissions canadiennes	01
2. Coût de la vente/souscription d'émissions non-canadiennes	02
3. Coût des services de production vendue	03
4. Infopublicités	29
5. Autres (note 1) (incluant les redevances musicales)	04
6. Total - Dépenses de production	05
D.1 Grand Total - Dépenses de programmation et de production (Lignes A3. + B6 + C.6) (reporter à la page 4, cellule 08)	06

Montants inclus dans le Grand Total - Dépenses de programmation et de production pour:

a) Rémunération et avantage sociaux (reporter à la page 4, cellule 42)	07
b) Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	08
c) Service de nouvelles (p.ex. agences de nouvelles)	09
d) Redevances (excluant les redevances musicales)	10
e) Redevances musicales (inclus à ligne C.5 ci-dessus)	11
f) Paiements au réseau pour des émissions	12
g) Autres frais de réseau (note 2)	13
h) Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada	14

1) Si supérieur à 10% du total des dépenses de production, veuillez fournir les détails en annexe.

2) Si supérieur à 10% du total des dépenses de programmation, veuillez fournir les détails en annexe.

Identification CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

